



CONFÉRENCE LE JEUDI 8 FÉVRIER À 18H30

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, 07000 PRIVAS

DE NAPOLÉON À NOS JOURS...

HISTOIRE DU CADASTRE DE L'ARDÈCHE

par Georges Jourdan,
ancien inspecteur
du cadastre puis
responsable du
service du Cadastre
et du Domaine
de l'Ardèche

- entrée libre dans
la limite des places
disponibles
- visite commentée
de l'exposition
*210 ans de cadastre.
Du document fiscal
à l'objet patrimonial*
de 16h30 à 18h15

Créé par la loi napoléonienne du 15 septembre 1807 le cadastre est devenu au fil du temps le support des politiques fiscales et foncières. Il sert à l'aménagement du territoire et au développement rural, urbain et industriel.

Fin connaisseur en la matière, ayant travaillé pendant 30 ans au service du cadastre de l'Ardèche, Georges Jourdan considère que l'intérêt du cadastre repose sur plusieurs missions : technique, fiscale, documentaire et de service public. Il nous fera partager ses connaissances et nous démontrera toute l'utilité de la documentation cadastrale.

Georges Jourdan nous expliquera l'établissement des plans cadastraux et la détermination des bases d'imposition foncières. À partir d'exemples choisis dans les documents conservés aux Archives départementales de l'Ardèche (matrices, états de section et plans), il nous montrera comment connaître les propriétés et leurs propriétaires et reconstituer l'histoire d'une parcelle... de Napoléon à nos jours.